

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises .....	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ALLOCUTION DU PRESIDENT POUR 1954

par M. le Pr Louis REVOL.

Messieurs et chers Collègues,

Laissez-moi d'abord vous exprimer ma confusion et ma gratitude. Pour la seconde fois vous venez de m'élever à la présidence de la *Société Linnéenne de Lyon*. Je ne sais ce qui me vaut ce grand honneur ; il ne s'agit en tout cas ni de mérite, ni même... de mon assiduité à vos séances.

Dois-je trouver comme prétexte l'attrait qu'ont toujours exercé sur moi les Sciences naturelles. S'il en était ainsi je vous saurais gré de me rappeler cet âge d'or de la jeunesse où le Jardin Botanique du Parc de la Tête-d'Or était pour moi l'objet d'une véritable passion. Que d'heures ne lui ai-je pas consacré lors de mes années de baccalauréat et pour mon seul plaisir. Connaître les plantes, leur nom, leur site, les relations qui les unissent au milieu ! Le Parc me conduisit tout naturellement à cet autre centre d'attraction qu'est la Société Linnéenne. C'est ainsi qu'au retour d'une herborisation dans la vallée d'Azergue, je devins membre de la Société Linnéenne, il y a trente ans, et je m'honore d'avoir été parrainé par le Docteur RIEL. Plus tard, la fortune se montra favorable en me dirigeant vers l'enseignement de la Botanique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie. A cette époque j'étais très assidu à vos séances. Je retrouvais ici, parmi mes Maîtres, le Professeur BEAUVERIE et le Docteur BONNAMOUR dont un des mérites fut de rendre utilisables les richesses de votre Bibliothèque. J'y retrouvais aussi M. POUZET, botaniste timide et bienveillant et que nous eûmes la douleur de voir mourir au cours d'une herborisation ; M. MEYRAN, à la parole alerte et parfois caustique, le Professeur ALLEMAND-MARTIN dont toute la vie se passa à initier les jeunes aux sciences naturelles, M. BATTETTA, autodidacte, alliant à la rudesse de sa vie une exquise sensibilité ; et combien d'autres. Je n'ai cité à dessein que des disparus. Mais j'ai contracté aussi parmi les vivants des amitiés solides dont je m'honore parce qu'elles sont nées d'un commun amour des sciences de la nature.

En adoptant le critère de l'armure génitale comme base exclusive de classification des *Larentiinae* et plus généralement des *Geometridae*, je ne prétends nullement innover. Dans la plupart des autres familles de Lépidoptères, ce critère est de plus en plus utilisé. Mais, à ma connaissance, personne n'avait encore fait suffisamment ressortir combien ce caractère s'avère satisfaisant par la confirmation que lui apportent les constatations faites sur le plan tout différent de la biologie. Peut-être le groupe que j'étudie se prête-t-il mieux que d'autres à de telles constatations. En tous cas, on ne saurait contester qu'elles ont une portée générale.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 Décembre 1953.

## NOUVEAUX DELTOIDES DE MADAGASCAR (Lep. Noctuidae)

par Pierre-E.-L. VIETTE.

Les Delloïdes de Madagascar sont à peu près inconnus, les auteurs en ayant décrit le plus étant MABILLE (cf. surtout *C. R. Soc. Entom. Belgique*, 1880, 23, p. 16-27) et SAALMÜLLER (cf. *Lepidopteren von Madagascar*, 2, 1891, p. 483-490). Aucun travail d'ensemble (révision ou catalogue) n'existe pour cette sous-famille des Noctuelles dont on ne possède, si on fait exception des travaux anciens, mais encore précieux, comme GUENÉE, dans le *Species général des Lépidoptères*, et WALKER dans l'immense travail : *List of the Specimens of the Lepidopterous Insects in the British Museum collection*, que les descriptions originales, la presque totalité sans figures et évidemment sans genitalia. Les espèces nouvelles décrites ci-dessous ont été mises dans les genres existant déjà ; une révision du groupe montrera peut-être l'appartenance à d'autres genres ou même à de nouveaux genres. Nous avons respecté la terminaison en *alis* des Anciens. Tous les exemplaires cités (holotypes et paratypes) se trouvent dans la collection nationale.

### *Marca griseonigralis* n. sp.

Envergure 22 mm ; longueur des ailes antérieures 10,5 mm.

Les antennes sont bipectinées, mais chaque pectination est mince et étroite ; entre les pectinations les antennes sont abondamment ciliées. Les palpes labiaux sont retournés vers l'arrière, le deuxième article est long et mince, légèrement courbe, ne dépassant pas le niveau des yeux, le troisième article parallèle au corps, est droit et long, atteignant la moitié du thorax, avec un long pinceau odoriférant. Le fémur prothoracique présente une profonde encoche un peu avant son apex et le tibia un court strigil. La coloration générale du corps est gris jaunâtre abondamment mêlé d'écailles brunes, particulièrement une touffe en arrière des antennes et les tegulae ; les palpes labiaux présentent aussi des écailles brunes sur leur côté externe.

Les ailes antérieures sont de couleur fondamentale gris jaunâtre plus ou moins parsemées d'écailles brunes. A la base de l'aile se trouve une ombre transversale brun noirâtre, puis vient, dans le tiers proximal, une large tache brun noirâtre et subcarrée s'arrêtant au bord antérieur.

de la cellule et n'atteignant pas la côte. Cette tache est reliée à la tache brun jaunâtre entouré de brun noirâtre sur les discocellulaires ; dorsalement à cette bande de liaison se trouve une zone gris blanchâtre. Au dessus des discocellulaires la côte possède un point noir. Il existe une tache apicale brun noirâtre, puis gris brun, ces deux couleurs étant séparées par une ligne sinueuse blanchâtre. Une ligne marginale de points noirs est présente ; chaque point étant situé entre les nervures. La frange est de la couleur fondamentale.

Les ailes postérieures sont gris jaunâtre avec trois bandelettes parallèles, perpendiculaires au bord abdominal et plus ou moins bien indiquées. La région marginale est plus foncée avec des points marginaux noirs ; chaque point étant situé entre les nervures.

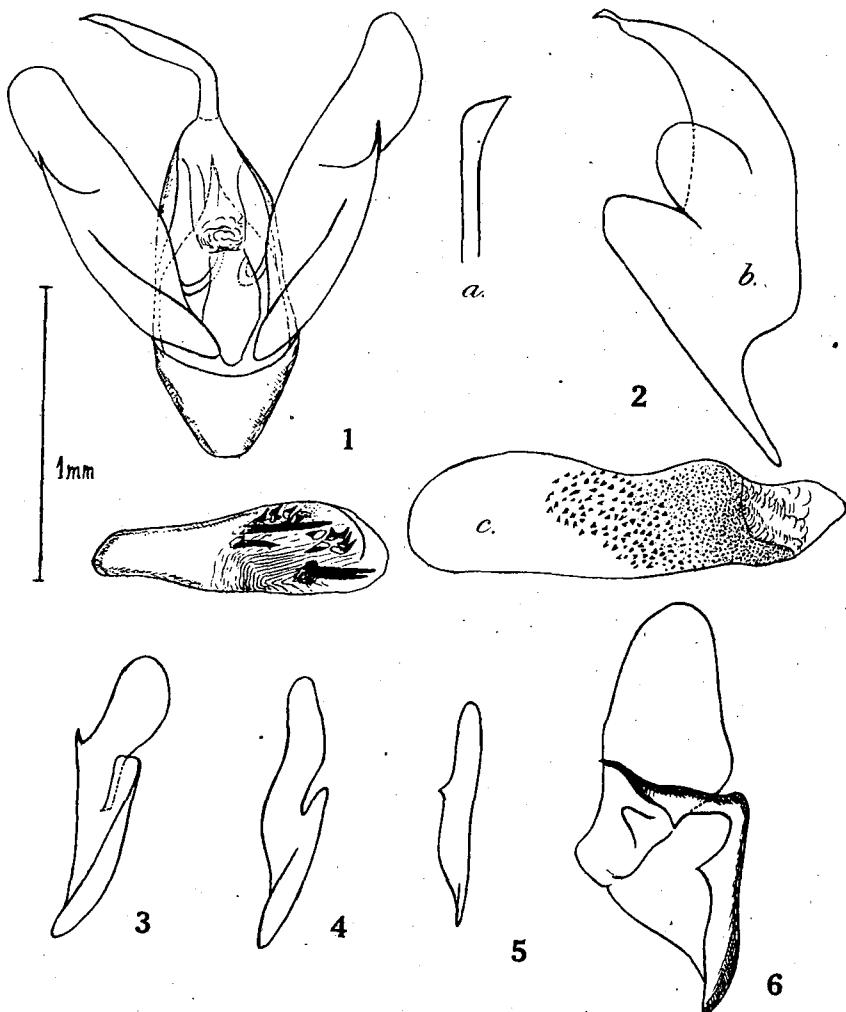


Fig. 1, armure génitale ♂ et pénis de *Marca griseonigralis* n. sp. — Fig. 2, *Olybama pyraustalis* n. sp.; a, uncus; b, valve gauche; c, pénis. — Fig. 3, *Dragana elongalis* n. sp., valve droite. — Fig. 4, *Madopa saalmülleralis* n. sp., id. — fig. 5, *Madopa mabillealis* n. sp., id. — Fig. 6, *Deinypena biplagalis* n. sp., id.

Le dessous des ailes antérieures est gris noirâtre avec la tache subapicale brun noirâtre présentant un point blanchâtre. Celui des ailes postérieures est plus clair avec un point discoïdal noir et une indication d'une ligne submarginale.

Armure génitale mâle (fig. 1). L'uncus est élargi dans sa partie médiane. La région costale et la valvula des valves, confondues, sont membraneuses et abondamment couvertes de poils ; le sacculus est bien individualisé avec la cuiller légèrement courbe et en forme d'éperon. Une transtilla est présente. Le juxta a la forme d'une plaque allongée. Le pénis est gros et court, strié ventralement et garni de nombreux cornuti, quatre très longs, les autres en forme d'épines.

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatombo, forêt d'Ambahona, 4-10-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2801).

Seule l'espèce type, *Marca proclinata* Saalm. était connue.

### *Olybama pyraustalis* n. sp.

Envergure 23 mm ; longueur des ailes antérieures 11,5 mm.

Les antennes, jaunâtres, sont bipectinées. Les palpes labiaux sont très longs, porrigés avec le troisième article légèrement redressé ; ils sont gris jaunâtre, bruns sur le côté externe du deuxième article, qui atteint 5 fois le diamètre de l'œil, ainsi que la partie terminale du troisième. La face est brune et le dessus de la tête blanchâtre. Les patagias, les tegulae et l'apex du mésothorax sont blanchâtres, le reste du mésothorax étant gris jaunâtre. Le métathorax et l'abdomen sont blanchâtres. Les pattes, très longues, particulièrement les métathoraciques, sont gris jaunâtre avec des anneaux brunâtres imprécis aux tibias.

Les ailes antérieures, à apex assez anguleux, sont de couleur fondamentale gris jaunâtre plus ou moins abondamment mélangée de zones imprécises brunâtres plus ou moins foncées. On distingue cependant quatre taches costales brun noir, l'une à l'extrême base de la côte, deux autres aux tiers et la quatrième subapicale. La ligne antémédiane est vaguement indiquée par une suite de taches ou de lignes brun noirâtre. Sur les discocellulaires se trouve une large tache brun noirâtre, à limites externes indistinctes et partagée par une fine ligne blanchâtre. La ligne postmédiane est faite comme l'antémédiane, ces deux lignes étant mieux marquées dans la moitié inférieure de l'aile. Au-dessous de la tache discoïdale se trouve une zone brun clair. Dans la région submarginale on distingue un trait foncé sur les nervures et un point à leur apex. La frange est de la couleur fondamentale.

Les ailes postérieures sont gris clair avec une large tache noirâtre avant l'apex du bord abdominal, suivie d'une autre plus petite. La marge est gris jaunâtre avec quelques points noirs.

Le dessous des ailes antérieures est gris noirâtre avec l'indication de la ligne postmédiane plus foncée. Celui des ailes postérieures est gris clair avec un point discoïdal noir et l'indication de la ligne postmédiane brunâtre.

Armure génitale mâle. L'uncus (fig. 1 a) est fortement élargi dans sa partie terminale avant de se terminer en pointe. Le vinculum est largement développé. Les divisions de la valve (fig. 2 b) sont présentes, la partie costale est largement développée, se terminant par un ongle

allongé et crochu, la valvula est peu individualisée et le sacculus, court, est arrondi à son apex. Le juxta est en forme de plaque arquée et l'anelus est ponctuée. Le pénis gros et court a une vesica fortement ponctuée et abondamment munie de cornuti en forme d'épines, (fig. 2 c).

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatampo, forêt d'Ambahona, 4-10-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2780).

Paratype : 2 ♂ *id.*

#### ***Dragana elongalis* n. sp.**

Envergure 24 mm ; longueur des ailes antérieures 16 mm.

Les antennes, gris jaunâtre, sont très finement bipectinées. Les palpes labiaux sont porrigés, le deuxième article très long, atteignant 5 fois le diamètre de l'œil, et le troisième court, à peine distinct ; le deuxième article porte, dorsalement, une touffe longitudinale de longues écailles spécialisées, sans doute odoriférantes, et modifiant la constitution de l'article ; ils sont brun noirâtre. Les écailles de la tête forment une petite touffe frontale. Cette dernière, les patagias, les tegulae et le mésothorax sont gris foncé. Le métathorax et l'abdomen sont gris clair. Les pattes sont grêles et longues, particulièrement les métathoraciques ; elles sont gris jaunâtre légèrement marquées de brun.

Les ailes antérieures sont de couleur fondamentale gris souris avec la ligne antémédiane à peine indiquée plus foncée, une ombre médiane plus foncée ne dépassant le bord antérieur de la cellule, la tache disco-cellulaire (réniforme) jaunâtre ; la partie submarginale et marginale est gris foncé avec l'indication, en plus clair, de la ligne subterminale et une série marginale de points noirs ; chaque point étant entre les nervures. La frange est de la couleur fondamentale.

Les ailes postérieures sont blanc jaunâtre avec la bordure externe et celle du bord abdominal grise, une ligne marginale de points noirs. La frange est grise. Le dessous des ailes est gris foncé avec la région inférieure plus claire. Celui des ailes postérieures est blanc jaunâtre avec un point discoïdal noir et l'indication de trois bandes parallèles gris foncé.

Armure génitale mâle. L'uncus est épaissi dans sa partie médiane ; le vinculum présente un court saccus. Les valves (fig. 3) ont une partie costale se terminant en pointe ; la valvula est bien développée, dépassant les autres parties de la valve et recouverte de poils ; le sacculus est tronqué à son apex. Le juxta est en forme de plaque. Le pénis est gros et court, la vesica ponctuée et avec de nombreuses pointes.

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatampo, forêt d'Ambahona, 1-10-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2802).

#### ***Madopa mabillealis* n. sp.**

Envergure 17 mm ; longueur des ailes antérieures 8 mm.

Les antennes, gris jaunâtre, sont simplement ciliées. Les palpes labiaux sont longs et porrigés avec le troisième article, légèrement courbe, redressé ; ils sont jaunâtres avec les côtés externes du second article noirâtre. La tête, les patagias, les tegulae et le mésothorax sont brun jaunâtre. Le métathorax et l'abdomen sont gris jaunâtre. Les pattes, fines et grêles, sont gris jaunâtre, avec les fémurs, tibias et

tarses pro- et mésothoraciques noirâtre extérieurement.

Les ailes antérieures sont de couleur fondamentale brun plus ou moins jaunâtre avec 5 taches costales jaunes dans la moitié distale de l'aile. L'apex de la cellule est occupé par une tache noire, limitée intérieurement par une zone grise à l'intérieur de la cellule et extérieurement par une ligne blanche, puis noire sur les discocellulaires. Au milieu de l'aile, entre la nervure anale et Cu 1 b, on voit une tache longitudinale noire limitée extérieurement et intérieurement de blanc. De l'apex de l'aile part une ligne oblique atteignant l'apex de la nervure anale ; elle est largement noirâtre dans la moitié costale et va en diminuant vers la marge inférieure ; cette bande est bordée extérieurement de blanc. La frange est de la couleur fondamentale.

Les ailes postérieures sont gris foncé sauf dans la région proximale où elles sont plus claires.

Le dessous des ailes antérieures est gris foncé avec les taches costales jaunâtres du dessus. Celui des ailes postérieures est gris plus clair avec un point discoïdal et l'indication d'une bande submarginale plus foncés.

Armure génitale mâle. L'uncus est un peu élargi avant l'apex ; le vinculum est bien développé. Les valves (fig. 5) sont étroites et longues, les différentes parties ne sont pas individualisées ; la côte présente, en sa partie médiane, une forte pointe dorsale. Le tube anal est fortement développé. Le pénis est long, élargi à l'apex et sans cornuti.

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatempo, forêt d'Ambahona, 4-10-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2804).

#### ***Madopa saalmülleralis* n. sp.**

Envergure 19 mm ; longueur des ailes antérieures 9 mm.

Les antennes, abondamment ciliées, sont gris jaunâtre. Les palpes labiaux sont très longs et porrigés mais le deuxième article légèrement courbe avec une crête dorsale de longues écailles ; le troisième article est court et étroit ; ils sont brun jaunâtre. La tête, les patagias, les tegulae et le mésothorax sont brun jaunâtre. Le métathorax et l'abdomen sont gris jaunâtre. Les pattes sont très longues, fines et grêles ; elles sont gris jaunâtre avec des ombres brunes.

La couleur fondamentale des ailes antérieures est brun jaunâtre avec la côte beaucoup plus claire tirant vers le gris et présentant à l'apex deux taches jaunes. A la base de l'aile se trouve une ligne arquée, noire, partant de la base de la nervure anale et aboutissant à la côte au niveau de la ligne antémédiane, droite, blanche et bordée extérieurement de noir. La tache réniforme est blanche avec une aire médiane de la couleur fondamentale. Au-dessous de cette tache se trouve une ombre transversale, noirâtre et atteignant le bord inférieur de l'aile. Un peu au-dessous de l'apex on voit, jusqu'à M 2, une bande irrégulière, sinueuse, blanche et bordée de noir. Il existe une ligne marginale de points noirs, chaque point étant à l'apex des nervures. La frange est gris blanchâtre mélangée de noir au niveau des nervures.

Les ailes postérieures sont grises avec la base plus claire et l'indication d'un point noirâtre sur les discocellulaires.

Le dessous des ailes antérieures est gris foncé avec une tache sub-

apicale noire et l'indication de la bande submarginale du dessus. Celui des ailes postérieures est plus clair avec un point discoïdal noir et une bande submarginale noire et festonnée.

Armure génitale mâle. L'uncus est élargi dans sa partie basale ; le vinculum est bien développé et le tube anal l'est fortement. Les valves (fig. 4) sont étroites et allongées avec une cuiller bien individualisée mais le sacculus ne l'étant pas. Le pénis n'a pas de cornuti, la vesica étant seulement ponctuée.

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatempo, forêt d'Ambahona, 1-10-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2803).

### ***Deinypena biplagalis* n. sp.**

Envergure 30-31 mm ; longueur des ailes antérieures 14,5-15 mm.

Les antennes, gris noirâtre, sont très légèrement bipectinées et ciliées entre les pectinations. Les palpes labiaux, redressés contre la face, ont un deuxième article très long et un troisième extrêmement court ; ils sont brun noirâtre et ne dépassent pas le niveau de la tête. La tête est grise et flanquée de deux taches noires. Les patagias, les tegulae sont gris ; ces dernières avec la base brun noirâtre. Le mésothorax est gris foncé ; le métathorax et l'abdomen sont gris jaunâtre. Le tibia prothoracique porte un énorme organe odoriférant. Les pattes sont brunes.

Les ailes antérieures sont de couleur fondamentale brun violacé. La région costale est plus foncée, présentant une petite strie basale noire entourée de brun jaunâtre. La ligne antémédiane est plus ou moins indiquée, principalement en forme d'angle aigu dans le pli, noire et bordée de brun jaunâtre. Au niveau des discocellulaires se trouve une large tache noire présentant un angle droit blanc jaunâtre, bien caractéristique ; au-dessous, trois bandes sinueuses, parallèles et noirâtres. La ligne subterminale, limitant la tache discoïdale noire, est brun jaunâtre. L'espace marginal est marqué de noirâtre au niveau des nervures et il existe une ligne marginale de points brun jaunâtre. La frange est brune.

Les ailes postérieures sont gris jaunâtre avec une indication de tache noire sur les discocellulaires et une bande marginale gris noirâtre.

Le dessous des ailes antérieures est brun avec une tache blanche centrée de brun sur les discocellulaires. Celui des ailes postérieures est jaunâtre avec un point discoïdal noir et une indication de bande marginale.

Armure génitale mâle. Le vinculum est étroit, l'uncus est épais dans sa partie ventrale et apicale. La partie costale de la valve (fig. 6) et la valvula sont confondues ; une harpe est présente ; le sacculus est bien individualisé, présentant une épine médiane et une cuiller dressée transformée en pointe. Le pénis est assez gros avec une vesica en partie ponctuée présentant de fins cornuti groupés et un énorme, terminal et recourbé dans sa partie ventrale.

Holotype ♂ : Madagascar Centr., Massif de l'Ankaratra, Manjakatempo, forêt d'Ambahona, 21-12-1951 (P. VIETTE) (genitalia ♂, prép. P. VIETTE n° 2698).

Paratype : 1 ♂, *id.*

(Laboratoire d'Entomologie, Museum National, Paris).  
Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 9 Janvier 1954.